



Formulaire de droit à l'image

Droit à l'image – Personnes mineures

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Dans le cadre des accueils périscolaires et extrascolaires de la mairie de Porcheville ;

Je soussigné(e) autorise les services Communication Jeunesse, Scolaire et Enfance de la commune de Porcheville à photographier/filmer mon enfant Nom : ; Prénom : et à utiliser son image sur les supports suivants :

- **Support papier** : journal municipal, brochures, plaquettes, livret d'accueil, etc.

Oui	Non
-----	-----

- **Support numérique** : site Mairie/ Boris Vian, vidéos, etc.

Oui	Non
-----	-----

(*Merci d'entourer votre choix)

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord pour l'utilisation.

Fait à Le.....

Signature

Les informations et autorisations recueillies via le présent formulaire sont destinées à la commune de Porcheville dans le cadre des temps scolaire et extrascolaire et sont conservées à vie. Les images objets de l'autorisation font l'objet d'un traitement informatique et sont nécessaires à l'exécution de cette autorisation. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679, les personnes concernées bénéficient de droits. Les mineurs bénéficient dans ce cadre d'un droit d'accès, de rectification, de retrait du consentement au traitement concernant leurs données, qui sont exercés par les titulaires de l'autorité parentale. Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, ou pour toute question relative à ce traitement de données, veuillez-vous adresser à dpd@cigversailles.fr. Vous pouvez également consulter le site internet de la CNIL <cnil.fr> pour plus d'informations sur vos droits.